

Livre Blanc

Réinventer la profession de détective privé : vers une déréglementation au service de l'excellence et de l'éthique



Supprimer certaines lois, c'est délier les chaînes invisibles qui entravent la liberté de travailler, pour que loyauté et éthique naissent naturellement de la responsabilité retrouvée !

LAURIAN COMBET

Janvier 2025

Sommaire

1.Introduction : vers une déréglementation de la profession de détective privé en France

2.Analyse de la situation

A)Description des problèmes

- 1.Des formations peu accessibles et onéreuses
- 2.La formation continue des détectives privés : coûts et enjeux
- 3.Une formation centralisée et sous influence
- 4.De nombreux écarts déontologiques et des dysfonctionnements systémiques
- 5.Conclusion
- 6.Le CNAPS : dysfonctionnements internes et répercussions sur la profession de détective privé

B) Les conséquences d'une profession mal réglementée

- 1.Un accès restreint et inégal à la profession
- 2.Des exploitations et abus dans la formation
- 3.Des anciens stagiaires de l'IFAR attendent une autorisation d'exercer depuis des années
- 4.Perte de confiance et réputation ternie
- 5.Concurrence déloyale et innovation freinée
- 6.Maintien des abus et manque de transparence
- 7.Conclusion

3) Solutions et opportunités possibles

A) Pour la formation continue (FMAC)

- 1.Réduire les coûts de la FMAC en introduisant des formations en ligne à tarif réduit
- 2.Rendre la formation gratuite
- 3.La Suppression Légale de la Formation, avec Mise à Jour Autonome des Compétences
- 4.Comparaison de la suppression de la FMAC avec les autres options
- 5.Conclusion

B) Réformer la structure et la gouvernance des centres de formation

- 1.Introduction d'une régulation indépendante des centres de formation
- 2.Ouvrir de nouveaux centres de formations
- 3.Mise en place d'un système de supervision plus rigoureux pendant la formation
- 4.Développer des instances de médiation pour les stagiaires et les professionnels
- 5.Création d'un code de déontologie plus sectoriel, rigoureux et appliqué de manière stricte

6. Développer une plateforme de transparence où les professionnels peuvent publier des évaluations sur les centres de formation

7. Conclusion

C) Déréglementer la profession de détective privé

1. Les avantages d'une déréglementation

2. Les inconvénients d'une déréglementation

3. Conclusion

4. Quelle déréglementation ?

D) Sortir du CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité)

1. Concentration excessive du pouvoir et conflits d'intérêts

2. Pour un système plus flexible et moins bureaucratique

3. Réduction des inégalités et des sanctions injustes

4. Libération de la profession et ouverture à la concurrence

5. Rétablir la confiance et l'éthique de la profession

6. Un soutien à une profession plus agile et réactive aux besoins du marché

7. Conclusion : pour un avenir plus ouvert et équitable pour la profession

E) Études de cas pour une déréglementation

1. Avant 2003 : une profession sans diplôme

2. L'analogie internationale : la déréglementation comme modèle viable

3. Conclusion : Pourquoi pas en France ?

4. Recommandation Finale

5. Appel à l'action



Introduction : Vers une déréglementation de la profession de détective privé en France

Depuis l'apparition des agents de recherche privés au XIXe siècle, la profession de détective privé a joué un rôle crucial dans la résolution de conflits, la protection des intérêts privés et la contribution à la sécurité des citoyens. Encadrée par le Titre 2 du Livre 6 du Code de la sécurité intérieure, cette activité est aujourd'hui strictement réglementée, avec des exigences en matière de formation, de moralité et d'autorisations administratives. Ce cadre, établi pour garantir le professionnalisme et la légitimité de ces opérateurs, répond à un besoin d'encadrement éthique et juridique.

Cependant, ces décennies récentes, à savoir depuis 2003, ont mis en lumière un certain nombre de problématiques liées à cette réglementation. La lourdeur administrative, les barrières à l'accès à la profession et l'inadéquation de certaines obligations avec les réalités contemporaines sont autant de freins à une évolution nécessaire. Ces obstacles impactent non seulement les professionnels, les aspirants mais également les clients, qu'ils soient particuliers, entreprises ou institutions publiques.

Ce livre blanc vise à analyser ces enjeux, à proposer une réflexion approfondie sur l'avenir de la profession et à ouvrir le débat autour d'une possible déréglementation. En nous appuyant sur des faits, des témoignages et une analyse comparative avec d'autres pays européens, nous exposerons les avantages et les risques d'une telle réforme.

Notre objectif est clair : offrir aux décideurs publics, aux élus et aux professionnels une base de discussion constructive pour moderniser une profession essentielle, en garantissant à la fois l'efficacité et la responsabilité des détectives privés dans la société française. Ce document se veut une invitation à penser autrement et à construire un cadre adapté aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Nous allons également voir que de nombreux problèmes qui gangrènent cette profession résultent d'un très mauvais système : une réglementation trop exigeante non adaptée à la réalité des faits et combinée à des failles législatives ou déontologiques, laissant le champ libre à des dérives.





Analyse de la situation

A) Description des problèmes

1) Des formations peu accessibles et onéreuses

Voici les quelques structures qui permettent de devenir détective privé :

-L'IFAR et l'ESARP (jumelés) : L'Institut de Formation des Agents de Recherche (IFAR) et l'École Supérieure des Agents de Recherche Privée (ESARP) sont deux entités qui travaillent ensemble. Elles délivrent des diplômes reconnus au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), garantissant une formation adaptée aux exigences du métier. Ces écoles offrent un cursus qui met l'accent sur les aspects juridiques, techniques et éthiques du métier d'ARP.

-L'Université de Nîmes (UNÎMES) : Elle propose une licence professionnelle spécialisée pour devenir détective privé. Accessible à partir de BAC+2, cette formation universitaire, axée sur les enquêtes privées et la sécurité, fournit un solide socle académique avec une orientation pratique et juridique, essentielle à la profession.

-L'Université Panthéon-Assas (Paris II) : Située à Paris, l'Université Panthéon-Assas dispense également une licence professionnelle orientée vers les métiers de la sécurité et de l'investigation. Accessible à partir de BAC+2, cette formation de haut niveau est reconnue pour la qualité de son enseignement et sa rigueur académique, attirant de nombreux aspirants au métier.

-Un projet de centre de formation à Vannes : une initiative avortée

Un projet ambitieux visant à ouvrir un centre de formation pour détectives privés à Vannes par une ancienne officier de police judiciaire, avait suscité l'intérêt de plusieurs acteurs du secteur. Destiné à diversifier l'offre et la concurrence des prix de formations en France (par exemple la formation continue d'une semaine était proposée à 600€), ce centre promettait de répondre à une demande croissante tout en offrant une alternative aux établissements existants, concentrés à Paris et à Montpellier. Cependant, malgré un concept solide et un engouement initial, le projet n'a pas vu le jour. Certaines figures influentes de la profession, soucieuses d'éviter une concurrence perçue comme déstabilisante, ont exprimé des réticences. Ces oppositions, couplées à des démarches administratives complexes, ont finalement conduit à l'abandon du projet.

Ce cas illustre les tensions qui peuvent exister au sein d'une profession où l'offre de formation, déjà restreinte, est souvent sujette à des enjeux stratégiques. Il pose également la question de la gouvernance et de la concertation nécessaire pour favoriser l'émergence de nouvelles opportunités dans un secteur en évolution.

Pour résumer, accéder à la profession de détective privé en France passe par des formations spécifiques, mais celles-ci restent rares et onéreuses, limitant leur accessibilité. Les établissements proposant ces cursus, tels que l'IFAR, l'ESARP, ou encore l'Université Panthéon-Assas, offrent des formations, mais les frais d'inscription et les coûts annexes représentent un obstacle pour de nombreux aspirants.

Des solutions de financement existent, mais elles ne sont ni universelles ni suffisantes pour couvrir l'ensemble des dépenses. Si certains candidats parviennent à obtenir des aides via des dispositifs publics ou privés, les critères d'éligibilité sont stricts, et les montants octroyés ne couvrent souvent qu'une partie des frais de scolarité, sans inclure les dépenses liées à la vie quotidienne ou au matériel pédagogique.



Analyse de la situation

L'Université de Nîmes (UNÎMES) fait exception en proposant une licence professionnelle dont le financement est en grande partie pris en charge par la région. Cette spécificité offre une alternative plus accessible pour les étudiants souhaitant intégrer la profession, bien que les places y soient limitées.

Ainsi, la profession de détective privé, déjà marquée par un cadre réglementaire exigeant, se heurte à des barrières supplémentaires liées aux coûts et à la disponibilité des formations, freinant son renouvellement et son attractivité. Un enjeu crucial à considérer dans toute réflexion sur l'avenir de ce métier.

Voici quelques informations sur ces formations

-Dans les universités, les formations pour devenir détective privé sont proposées sous forme de licence professionnelle. Leur durée est d'une année scolaire.

-Pour l'IFAR et de l'ESARP, il y a deux formations principales : l'une permettant d'obtenir le diplôme « Titre » pour devenir directeur d'agence, collaborateur ou indépendant, et la formation CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) pour travailler en tant que salarié.

La formation Titre

Elle dure une année scolaire et coûte près de 8 000 €. En théorie, elle nécessite un diplôme de niveau BAC+2, idéalement dans le domaine juridique, ou la validation d'une formation préparatoire. L'admission repose sur un dossier de candidature suivi d'un entretien, mais, en pratique, les critères semblent flous, notamment à l'IFAR.

La formation CQP

D'une durée de cinq mois et coûtant 4 100 €, elle délivre le Certificat de Qualification Professionnelle. Toutefois, les opportunités pour exercer en tant que salarié restent très limitées, de plus les détenteurs du diplôme Titre peuvent également candidater à des postes de salarié. Par conséquent, le CQP seul offre peu de débouchés dans un métier majoritairement exercé en indépendant. Pour remédier à cela, une formation complémentaire appelée « passerelle » est accessible aux titulaires du CQP ayant accompli six mois de travail dans une agence de détective. Cependant, les conditions d'accès sont également floues : il n'est pas précisé tous les types d'emploi qui sont requis, et il arrive que des candidats ayant travaillé moins de six mois (parfois seulement quatre ou cinq) soient acceptés. Il a même été rapporté qu'un stagiaire ait intégré cette formation sans respecter cette condition. Trouver un emploi pour accéder à cette passerelle est difficile, d'autant que la formation n'est proposée qu'une fois par an. Obtenir le diplôme Titre, essentiel pour s'établir durablement dans la profession, peut donc prendre plusieurs années, rendant le parcours ardu. Ceci illustre l'une des nombreuses défaillances du système actuel réglementaire.



Analyse de la situation

Observations sur quelques promotions précédentes

Lors des promotions 2016-2017 et 2017-2018 de la formation CQP à l'IFAR, la majorité des diplômés se sont reconvertis dans d'autres domaines, quelques-uns ont travaillé dans l'enquête mais très peu ont poursuivi avec la formation passerelle. Concernant la formation Titre, une partie des diplômés a intégré le métier ou des professions connexes comme la recherche de débiteurs, mais peu ont persévéré en tant qu'indépendants après plusieurs années. Dans ce secteur concurrentiel, où certains évaluateurs et formateurs détiennent une part significative du marché, il faut souvent de nombreuses années pour s'y faire une place.

2) La formation continue des détectives privés : coûts et enjeux

La formation continue des détectives privés pour la mise à jour des compétences (appelée FMAC), obligatoire depuis 2017, constitue une obligation légale pour le renouvellement quinquennal de la carte professionnelle. Si l'objectif de maintenir les compétences à jour est louable et nécessaire dans un métier soumis à des évolutions législatives et technologiques, le coût imposé de cette formation suscite de vives interrogations.

Un coût excessif et injustifié

Le tarif de 1900 euros par personne pour une semaine de formation continue professionnelle constitue une charge disproportionnée. Ce montant, difficilement soutenable pour une catégorie d'indépendants, reflète un système de régulation incomplet de ce secteur voire défaillant. Si l'état a imposé l'obligation de faire cette formation, il ne semble pas du tout avoir imposé un plafond au prix (initialement le coût était de 2500€). Cette situation démontre une déconnexion avec les réalités économiques que peuvent rencontrer certains des professionnels concernés, qui exercent souvent dans un cadre financier restreint.

L'absence d'une justification claire de ce coût élevé pose également la question de la transparence dans la gestion de cette obligation. Les prestations proposées dans le cadre de cette formation ne semblent pas à la hauteur de l'investissement exigé. De plus, la formation de mise à jour des compétences n'est pas forcément utile pour un détective privé spécialisé dans un domaine.

Une réflexion approfondie sur les modalités de financement et de mise en œuvre est donc indispensable pour garantir une formation de qualité à un prix accessible. Des réductions et des aides sont possibles, mais les conditions d'obtention semblent trop variables (il y a entre autre l'adhésion à un syndicat).

En outre, pour passer la FMAC, il faut préalablement demander une autorisation auprès du CNAPS. Ensuite il faut s'inscrire en ligne et s'il n'y a pas assez de candidats, la session est reportée, ce qui peut compliquer la réservation de logement pour une semaine. Une société influente et réseautée connaîtra probablement quelqu'un siégeant au CNAPS, des relations pour pouvoir se faire héberger rapidement et disposera de droits de se faire financer la FMAC avec un bon compte CPF, si elle n'a pas d'autres aides.

En résumé, cette formation et son coût sont une véritable manne stratégique pour les grosses sociétés d'investigation.



Analyse de la situation

Des conséquences délétères sur la profession

Les frais liés à la FMAC (le coût prohibitif de la formation associés aux frais d'hébergement et au manque à gagner pendant une semaine) engendre des conséquences négatives sur l'ensemble de la profession. Nombreux sont les détectives privés qui, faute de moyens financiers, se voient contraints d'exercer dans l'illégalité une fois leur carte professionnelle expirée. Cette situation compromet non seulement leur avenir professionnel, mais également la crédibilité et la réputation de la profession dans son ensemble. Une telle réalité, loin de promouvoir un cadre d'excellence, affaiblit la sécurité et la qualité des services offerts aux clients.

3) Une formation centralisée et sous influence

Comme mentionné précédemment, les centres de formation habilités à délivrer le diplôme nécessaire à l'exercice de la profession de détective privé sont peu nombreux. Cette rareté, combinée à une concentration des acteurs impliqués, pose un problème majeur d'accès et de pluralité. Plusieurs professionnels occupent des positions stratégiques dans différents échelons de la filière, ce qui conduit à une situation de quasi-monopole. On vous explique :

Des conflits d'intérêts récurrents

Certains acteurs du métier cumulent plusieurs fonctions influentes :

- Représentant au Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) : organisme de régulation de la profession.
- Directeur d'agence d'investigation privée : concurrent potentiel des futurs professionnels formés.
- Directeur d'école de formation : responsable de la sélection et de l'évaluation des potentiels concurrents.
- Responsable syndical : figure de représentation sectorielle.
- D'autres fonctions (comme conseiller prudhommal par exemple)

Ces cumuls créent plusieurs situations risquées :

-Les acteurs ou directeurs d'écoles peuvent favoriser certains aspirants (admission ou examen) pour leurs propres intérêts (par exemple admettre des candidats sans dossier ni entretien, puis les recruter directement dans le but de s'implanter dans une ville stratégique, c'est d'ailleurs ce qu'il s'est passé).

-Des acteurs de la formation et qui ont souvent une part conséquente du marché des agents de recherche privés interviennent parfois sur deux voire trois structures de formation parmi les quatre. Ce qui offre une emprise et une influence trop importante par rapport à l'accès du métier, mais aucune disposition législative ou déontologique n'interdit cela.

-Les évaluateurs évaluent des candidats qui pourraient devenir leurs concurrents (A l'IFAR par exemple, il a été demandé d'expliquer aux stagiaires dans leur mémoire comment ils comptaient se développer, mais il y a aussi la soutenance orale et les autres évaluations où un professionnel évaluateur pourrait potentiellement écarter un bon candidat qui pourrait rivaliser avec lui ou sa société. Dans d'autres métiers comme dans le bâtiment, des professionnels forment et évaluent mais dans le corps de métier en question on ne peut pas comparer, le concurrence est beaucoup plus rude, le nombre d'acteurs et le marché étant beaucoup plus restreint)

-Il est possible en siégeant au CNAPS ou en connaissant un membre confrère qui y siège, d'influencer auprès de cet organisme dans le but de favoriser stratégiquement une situation administrative (exemple : non suspension d'un agrément).

En bref, de telles positions sont déloyales.



Analyse de la situation

Nous avons donc une profession presque verrouillée : ces situations conduisent à une concentration excessive du pouvoir entre les mains d'une minorité, limitant de surcroît l'accès à de nouveaux profils et compromettant l'éthique et la compétence du secteur. De tels dysfonctionnements risquent de décrédibiliser l'ensemble de la filière. De strictes exigences en matière de formation (obligation de passer par les écoles ou les universités) et de moralité couplées à un vide juridique ou déontologique, à savoir la non interdiction de certains cumuls d'activités est la cause de ce système où la profession est quasi-monopolisée.

4) De nombreux écarts déontologiques et des dysfonctionnements systémiques

L'Institut de Formation des Agents de Recherche en France, a récemment été condamné au civil. De plus de nombreux écarts déontologiques significatifs y ont été constatés, révélant des dysfonctionnements majeurs dans ce secteur en France.

Voici plusieurs témoignages

-En 2018, un stagiaire s'est vu refuser la fin de sa formation en raison de l'absence de véhicule. Malgré le paiement de 1 000 euros supplémentaires pour reprendre ultérieurement, l'accès à la formation lui a de nouveau été refusé une fois véhiculé (sans remboursement) l'empêchant ainsi de passer l'examen final. Paradoxalement, d'autres candidats dans des situations similaires ou plus problématiques (sans permis ou ayant des antécédents d'ivresse avérés) ont été autorisés à continuer et même à passer l'examen ! Le stagiaire a poursuivi l'institut en justice, qui a de surcroît été condamné quelques années plus tard (Janvier 2024).

-Une stagiaire infiltrée dans une entreprise a été agressée physiquement (pouce cassé). Malgré un arrêt maladie, elle a été contrainte de poursuivre son stage et a subi une tentative d'extorsion de salaire de ses maîtres de stage. Ces événements l'ont plongée dans une dépression, l'empêchant d'obtenir son diplôme.

-Une trentenaire a été exploitée, pour des missions pénibles et risquées, faillant perdre la vie dans un accident de voiture sous la pression de son maître de stage. Malgré sa motivation et son sérieux, elle n'a pas été diplômée.

-(Session 2016-2017) Un montpelliérain a été placé en garde à vue après une filature. Il a lors de son audition révélé la pose d'un traceur GPS aux forces de l'ordre par un confrère (agent de recherche en activité). Sanctionné par son maître de stage pour avoir brisé la règle de silence, il n'a pas obtenu son diplôme malgré des résultats théoriques satisfaisants.

-(Session 2015-2016) Un autre stagiaire, ayant déboursé près de 15 000 euros (frais de formation et frais divers), n'a pas pu achever sa formation. Toujours en litige, il a tenté d'alerter d'autres stagiaires en dénonçant les pratiques douteuses de l'institut.

Nous ne mentionnerons pas les nombreux stagiaires, en particulier de la formation CQP qui ont engagé des frais importants pour faire une formation qui ne leur a pas servi pour diverses raisons (échecs ou non présentation à l'examen, difficultés à trouver un emploi, dégoût du milieu et des pratiques employés...).



Analyse de la situation

Des dysfonctionnements systémiques

Stages : Les stagiaires étaient très souvent laissés seuls comme de véritables employés sans carte professionnelle, ni rémunération. Leurs notes de stage reposaient principalement sur leurs résultats. Alors que cette immersion en entreprise a pour but d'apprendre et de se former. La raison pour laquelle les étudiants n'étaient pas en binôme, semble être le manque d'agences acceptant de prendre des stagiaires accompagnés. Proposer de la main d'œuvre gratuite était en revanche beaucoup plus opportun.

Cours théoriques : Retards récurrents du directeur, cours annulés sans préavis, copies non corrigées, et enseignement de pratiques illicites.

Examens : Barèmes ajustés arbitrairement, évaluations biaisées, et manque d'impartialité dans les notations (exemple: une stagiaire qui fut évaluée par son maître de stage à la soutenance).

Règlement intérieur : Flou et fréquemment modifié, ajoutant à la confusion des stagiaires.

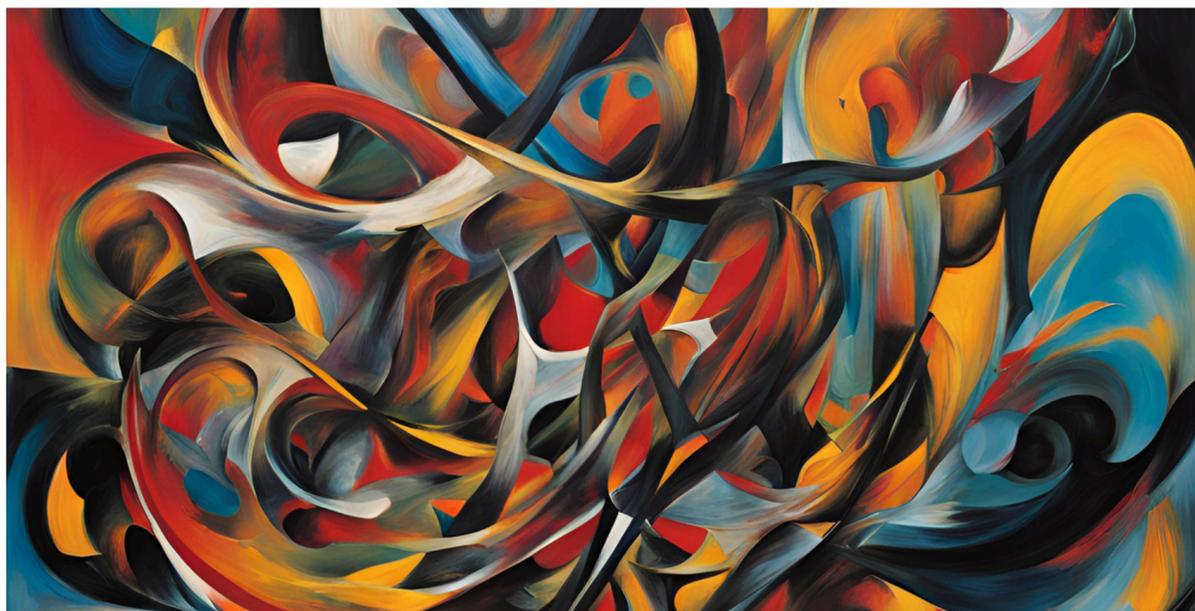
Un environnement déontologiquement compromis

Outre les dysfonctionnements pédagogiques, de nombreux écarts déontologiques et d'attitude ont été relevés au sein de cette école et d'agences de détectives associés à cet institut (nous ne développerons pas ici). Les pratiques douteuses continuent de ternir l'image du métier dans son ensemble. Pour information, cette école est toujours en activité.

En 2019, trois plaintes ont été déposées au TGI de Montpellier contre l'IFAR, et d'autres se sont rajoutés. Il faut aussi tenir compte que beaucoup d'étudiants qui ont investi de l'argent pour cette école ont tourné la page, car ils ont été très déçus de la formation.

5) Conclusion

La profession de détective privé joue un rôle essentiel dans la sphère sécuritaire. Il est donc indispensable de garantir l'équité et l'intégrité de son accès. Des mesures correctives doivent être adoptées pour préserver l'éthique et la crédibilité de cette profession stratégique. C'est ce que nous verrons plus tard.





Analyse de la situation

Il est nécessaire aussi de souligner qu'une réglementation trop stricte peut entraîner plusieurs problèmes :

1. **Restrictions à la liberté d'investigation** : Une réglementation trop rigide peut limiter la capacité des agents à mener des enquêtes de manière efficace, en imposant des procédures complexes ou des autorisations préalables pour chaque action, ce qui peut ralentir leur travail et réduire leur réactivité. Mais également inciter à se mettre dans des situations illégales.
2. **Augmentation de la charge de travail dans la formation** : il est plus que clair que la réglementation encadrant la profession est au cœur des formations préparant au métier. Plus elle est complexe et stricte, plus il faut l'étudier afin de permettre aux futurs professionnels de ne pas se mettre en porte à faux juridiquement. Il y a aussi les stratégies d'investigation adaptés à la réglementation qui doivent être enseignées pour rendre le travail des agents de recherche adéquat et efficace. A l'inverse une réglementation moins stricte allégerait le contenu formatif.
3. **Risque d'inefficacité** : Les exigences légales excessives peuvent empêcher les agents de collecter des informations ou de mener des enquêtes nécessaires dans les délais impartis, rendant leur intervention moins efficace ou plus coûteuse pour leurs clients.
4. **Concurrence déloyale** : Les règles strictes peuvent favoriser les grands cabinets d'agents privés, qui ont les ressources pour se conformer à une réglementation complexe, tandis que les petites entreprises ou les indépendants peuvent être désavantagés ou exclus du marché.
5. **Non satisfaction des clients** : si la réglementation entrave la capacité des agents à agir rapidement ou avec souplesse, les clients pourraient se tourner vers des solutions alternatives moins réglementaires, voire illégales, pour obtenir les informations dont ils ont besoin.
6. **Difficulté d'accès à la profession** : Les exigences strictes en matière de qualifications, de formation et de certification peuvent rendre l'accès à la profession difficile pour ceux qui cherchent à y entrer, limitant ainsi la diversité et l'innovation dans le secteur.
7. **Problèmes de responsabilité juridique** : Une réglementation complexe peut engendrer des ambiguïtés sur les responsabilités légales des agents privés, ce qui pourrait entraîner des litiges juridiques coûteux et un risque accru de sanctions pour non-respect de la loi.

Une équilibre est donc essentiel pour garantir l'efficacité, la responsabilité et l'éthique de la profession, tout en protégeant les droits des individus et des entreprises.

6) Le CNAPS : dysfonctionnements internes et répercussions sur la profession de détective privé

Le Conseil National des Activités Privées de Sécurité, créé pour encadrer et réguler les métiers liés à la sécurité privée, a été au cœur de nombreuses controverses depuis son existence. Bien que sa mission soit de garantir l'éthique et la compétence des professionnels du secteur, une série de dérives internes, allant des malversations à des conflits d'intérêts, a profondément altéré son fonctionnement et la confiance qu'il suscite. Ces dysfonctionnements ont un impact direct sur la profession, dont l'intégrité est mise à mal par un système de régulation défaillant.



Analyse de la situation

Dysfonctionnements du CNAPS : une gestion opaque et un manque de contrôle

Le CNAPS, censé être une autorité impartiale et transparente, a été confronté à une série de problèmes structurels qui ont nuit à son efficacité. Parmi ces dérives, on retrouve des conflits d'intérêts récurrents au sein de l'organisation. En effet, certains responsables occupent plusieurs fonctions à la fois, notamment dans des agences concurrentes ou dans des entreprises privées de sécurité, créant ainsi des situations où les décisions réglementaires sont influencées par des intérêts personnels plutôt que par des considérations objectives de compétence et d'éthique.

En outre, le manque de moyens et d'effectifs a conduit à des pratiques de gestion inefficaces et à un contrôle insuffisant des professionnels. Des cas de favoritisme et de négligence dans l'évaluation des candidats ou dans la délivrance d'agrément ont été signalés. Ce manque de rigueur administrative et l'absence de mécanismes de transparence ont engendré un climat de méfiance envers l'institution, alimenté par des décisions arbitraires et incohérentes.

Un climat de méfiance accablé par des strictes exigences en matière de moralité pour les acteurs de la sécurité privée, en particulier les salariés et les petites sociétés : absence de mention dans le fichier du traitement des affaires judiciaires (Autrement dit un petit rappel à la loi ou une plainte classée sans suite peut faire barrage à votre carte professionnelle), alors que le CNAPS est loin de montrer l'exemple. Par ailleurs, des personnes ayant été condamnées pénalement passent sans problèmes entre les mailles des filets. Il a également été rapporté que cet organisme a fait de la contre-enquête pénale en tentant de relancer une affaire classée sans suite, dans le cadre d'une enquête administrative.

Les conséquences de ces dérives sur la profession de détective privé

Les dysfonctionnements internes du CNAPS ont des répercussions directes sur la profession d'agent de recherche privée. En raison de l'opacité de la gestion des dossiers, certains professionnels se retrouvent confrontés à des obstacles administratifs injustifiés, tandis que d'autres bénéficient de décisions favorables basées sur des critères non objectifs. Ce manque de régulation objective empêche un renouvellement adéquat de la profession et favorise des pratiques peu éthiques.

Les dérives au sein du CNAPS entraînent également une perte de confiance générale dans le processus de régulation, ce qui nuit à la réputation de la profession. Des scandales liés à des conflits d'intérêts ou à des cas de corruption ont exacerbé cette crise de légitimité. Dans ce contexte, la profession de détective privé se trouve encore plus fragilisée, avec des conséquences négatives à la fois pour les professionnels et pour les clients qui se retrouvent dans un environnement où les garanties d'éthique et de compétence sont remises en question.

Cas médiatisés : une illustration des dérives du CNAPS

Les scandales impliquant le CNAPS ont été nombreux et ont mis en lumière les pratiques problématiques au sein de l'institution. Parmi les plus médiatisés, on trouve des affaires de corruption, où des responsables ont été accusés d'accepter des pots-de-vin en échange de décisions favorables concernant des autorisations ou des agréments. Ces événements ont révélé un manque de contrôle sur les processus internes, notamment dans la gestion des candidatures et des accréditations.

Un autre cas marquant concerne des conflits d'intérêts, où des membres du CNAPS, occupant des fonctions dans des entreprises privées de sécurité, ont influencé les décisions administratives en leur faveur. Ces situations ont clairement mis en évidence l'absence de régulation efficace et l'incapacité du CNAPS à assurer une gestion impartiale des dossiers. Ces dérives ont alimenté une perception d'incompétence et de partialité, entraînant une perte de crédibilité non seulement pour l'institution mais aussi pour la profession dans son ensemble.



Analyse de la situation

Le lien entre le CNAPS et la profession de détective privé

En raison de la gestion non transparente et des conflits d'intérêts, les professionnels de la sécurité privée se retrouvent souvent dans une situation où l'accès à la profession est compromis par des décisions arbitraires ou influencées par des intérêts externes. Les dérives de l'institution alimentent également un climat d'injustice, dans lequel certains détectives sont sanctionnés à tort ou écartés, tandis que d'autres, moins qualifiés ou éthiquement douteux, réussissent à obtenir des agréments.

En outre, la mauvaise gestion contribue à la formation de barrières administratives et économiques, rendant l'entrée dans la profession difficile, voire injuste, pour de nombreux candidats. La concentration des pouvoirs entre les mains de quelques individus ou groupes crée une situation où des professionnels honnêtes sont désavantagés, tandis que ceux bénéficiant de liens privilégiés avec l'institution parviennent à se maintenir sur le marché. Ce manque de régulation efficace nuit à la compétitivité et à l'intégrité de la profession.

Conclusion : vers une réforme de la régulation du secteur

Le système actuel du CNAPS, marqué par des dérives internes, des conflits d'intérêts et un manque de transparence, constitue un frein au bon fonctionnement de la profession d'agent de recherche privé. Ces dysfonctionnements ont non seulement des conséquences sur la réputation et l'éthique de la profession, mais aussi sur la qualité des services fournis aux clients. La réforme du CNAPS, ou son remplacement par une régulation plus transparente et impartiale, s'impose pour restaurer la confiance dans la profession et garantir son bon développement. Une régulation plus efficace permettrait de rétablir l'équité et de favoriser une concurrence saine et transparente, propice à l'émergence de professionnels compétents et intègres.

Cependant en l'état actuel des choses, il serait préférable que la profession de détective privé sorte du CNAPS pour éviter les dérives liées à la concentration du pouvoir et à l'absence de contrôle indépendant. Un tel changement ferait en sorte d'implémenter un système de régulation plus transparent, indépendant et impartial, exempt des conflits d'intérêts qui gangrènent actuellement l'institution. En confiant la régulation de la profession à une autorité moins influencée par des intérêts privés ou politiques, on garantirait une meilleure équité et une surveillance plus rigoureuse des pratiques, sans les interférences qui fragilisent la crédibilité du CNAPS aujourd'hui. Cette réforme offrirait ainsi une régulation plus respectueuse des principes d'éthique et de transparence, juste, équitable, impartiale et renforcerait la confiance du public et des professionnels dans la profession.





Analyse de la situation

B) Les conséquences d'une profession mal réglementée

Les conséquences de ce système défaillant sont multiples et ont un impact direct sur les professionnels, les stagiaires et la réputation du métier. Parmi les plus notables, on retrouve :

1) Un accès restreint et inégal à la profession

Le système de formation rare, coûteuse et la réglementation stricte limitent l'accès au métier, en particulier pour les petites structures et les individus souhaitant se lancer de manière indépendante. Cela mène à un secteur fermé, où seules les grandes agences et les acteurs déjà bien établis peuvent réellement prospérer, privant ainsi des potentiels talents de la possibilité de se développer.

2) Des exploitations et abus dans la formation

L'obligation de passer un centre de formation combiné à un manque de contrôles historique, au caractère du milieu petit et fermé et à des failles législatives ou déontologiques, ont fait que nombreux stagiaires ont été victimes de pratiques abusives, telles que l'exploitation dans des missions dangereuses, des agressions physiques et des pressions psychologiques. Le manque de supervision et de soutien durant la formation contribue à la persistance de ces dérives, et l'absence de mesures correctives adéquates permet à ces abus de continuer à nuire à la profession.

3) Plusieurs anciens stagiaires de l'IFAR attendent une autorisation d'exercer depuis des années

Plusieurs personnes ayant déposé plainte contre l'IFAR, pour des pratiques abusives se retrouvent dans une situation sans issue depuis des années. Les possibilités d'intégrer un autre organisme sont très compliquées, en raison de leur nombre et de leur dépendance entre elles. De plus les démarches auprès des autorités compétentes (courriers envoyés auprès du ministère de tutelle et du président de la république) sont restées vaines et la justice est très lente, par conséquent ces anciens stagiaires ne peuvent faire valoir leurs droits, ils donc sont contraints de rester dans l'incertitude, sans pouvoir exercer leur profession. Pour le moment les plaintes restent sans réponse et aucune décision judiciaire n'a été prise. Cette longue attente les maintient dans une situation de blocage, avec des répercussions directes sur leur carrière et leur vie professionnelle.

4) Perte de confiance et réputation ternie

La concentration des pouvoirs au sein d'un petit groupe d'acteurs du secteur contribue à une perte de confiance. Les conflits d'intérêts, la formation centralisée et les pratiques douteuses nuisent à la crédibilité de la profession. Les clients, constatant ces dysfonctionnements, risquent de se tourner vers des solutions moins éthiques ou illégales, ce qui dégrade davantage la réputation du secteur.

5) Concurrence déloyale et innovation freinée

Les grandes agences, mieux équipées pour assumer les coûts élevés de la formation continue et pour se conformer à la réglementation stricte, bénéficient d'un avantage compétitif indéniable. Cela empêche les petites structures ou les détectives indépendants de rivaliser efficacement, freinant ainsi l'innovation et le dynamisme du secteur. L'absence de diversité dans le secteur entrave l'émergence de nouvelles pratiques professionnelles adaptées aux besoins des clients.



Analyse de la situation

6) Maintien des abus et manque de transparence

Les conflits d'intérêts et la concentration du pouvoir dans les mains de quelques acteurs majeurs permettent à des pratiques douteuses de perdurer. Ces dynamiques créent un environnement dans lequel les abus sont souvent ignorés, et la transparence des procédures de formation et d'évaluation est inexistante. Par exemple, un intervenant de formation qui recrute des aspirants au métier pour les intégrer postérieurement dans son agence ou un évaluateur qui juge des candidats qui deviendront leurs concurrents, contribuent à maintenir un système de favoritisme et de pratiques non éthiques.

7) Conclusion

En résumé, ce système dysfonctionnel empêche non seulement les victimes de faire valoir leurs droits dans un délai raisonnable, mais il empêche aussi une catégorie de professionnels honnêtes de s'épanouir et de progresser dans le métier. La lenteur du système judiciaire, l'inefficacité de CNAPS à sanctionner les sociétés les plus influentes, combinées à un environnement quasi-monopolistique bloque toute avancée, maintenant ainsi un statu quo néfaste à l'ensemble de la profession.

Pour résoudre les problèmes identifiés dans le secteur de la formation des détectives privés, plusieurs options sont envisageables. Chaque solution a ses avantages et inconvénients, et il est essentiel de les analyser pour déterminer la meilleure approche à adopter pour améliorer l'accessibilité, l'éthique et la transparence de la profession. C'est ce qui va être abordé dans la troisième partie de ce livre blanc ci-dessous.





Solutions et opportunités possibles

A) Pour la formation continue

Bien que la mise à jour des compétences des détectives privés soit une nécessité, le format actuel de la FMAC doit être remis en question. Plutôt que d'imposer une formation en présentiel onéreuse, il serait pertinent d'envisager des alternatives plus flexibles et moins coûteuses.

La mise en place d'outils de veille technologique et juridique, accessibles en ligne, permettrait aux professionnels de se former en continu à moindre frais. Ces outils offriraient une solution adaptée aux besoins des détectives, tout en réduisant les barrières économiques actuellement imposées.

Cette formation de mise à jour, dans sa forme actuelle, illustre un décalage entre l'impératif de mise à jour des compétences et la réalité financière des professionnels. Une refonte de ce dispositif est urgente et essentielle pour rétablir l'équilibre entre la qualité de la formation et son accessibilité économique. En favorisant des solutions innovantes et inclusives, il sera possible de garantir un cadre professionnel d'excellence tout en préservant la pérennité de la profession. Voici plusieurs possibilités :

1) Réduire les coûts de la FMAC en introduisant des formations en ligne à tarif réduit

L'introduction de formations en ligne à tarif réduit pourrait en réduire l'impact financier. Ces formations offriraient une accessibilité accrue, une flexibilité dans les horaires, et des tarifs plus abordables. En outre, elles pourraient être rapidement mises à jour pour intégrer les évolutions législatives et technologiques. Toutefois, cette solution présente des inconvénients, comme le manque d'interaction directe avec les formateurs et une dépendance à la technologie, ce qui pourrait poser problème pour certains professionnels. Malgré ces limitations, les formations en ligne offriraient un moyen efficace de rendre la mise à jour des compétences plus accessible tout en maintenant une qualité d'enseignement.

2) Rendre la formation gratuite

La gratuité de la formation continue, pour les détectives privés, représenterait une solution extrêmement bénéfique. Elle garantirait un accès équitable à la formation, sans que des contraintes financières ne viennent limiter la possibilité pour tous les professionnels de maintenir leurs compétences à jour. Actuellement, le coût élevé de la FMAC constitue une barrière importante pour de nombreux acteurs du métier, surtout ceux exerçant en indépendants ou dans de petites structures. Faut de moyens pour financer cette formation, ces professionnels risquent de voir leur carte professionnelle expirée, ce qui les pousse à exercer illégalement, mettant ainsi en péril leur avenir professionnel, mais aussi la crédibilité de la profession dans son ensemble.

En supprimant cette charge financière, on offrirait à chaque détective privé l'opportunité de continuer à exercer dans la légalité tout en garantissant un cadre de formation qui favorise l'excellence. Cela permettrait aussi de renforcer la sécurité et la qualité des services proposés aux clients. Une telle mesure améliorerait également l'image de la profession, la rendant plus inclusive et responsable.



Solutions et opportunités possibles

3) La Suppression légale de la formation, avec mise à jour autonome des compétences

Une autre option intéressante pourrait être la suppression légale de la FMAC, tout en permettant aux détectives privés de se mettre à jour de manière autonome sur les évolutions de la législation et des pratiques professionnelles. Cette approche offrirait plus de flexibilité aux professionnels tout en conservant un niveau élevé d'exigence en matière de compétence. Dans ce cas, les détectives privés seraient responsables de leur propre formation, en fonction des évolutions du secteur et de la réglementation. La mise à jour des compétences pourrait inclure la participation à des séminaires, des lectures spécialisées, ou des formations en ligne, tout en permettant à chacun de choisir la méthode d'apprentissage qui lui convient le mieux.

Ce modèle aurait plusieurs avantages : une certaine autonomie et plus de souplesse pour les professionnels, tout en supprimant les coûts associés à la formation continue. Il encouragerait aussi une culture de la responsabilité individuelle et de l'auto-amélioration, sans la lourde contrainte financière d'une formation obligatoire et centralisée. Toutefois, cela nécessiterait un suivi rigoureux pour s'assurer que les détectives privés mettent effectivement à jour leurs compétences et respectent les normes professionnelles.

4) Comparaison de la suppression de la FMAC avec les autres options

Une réduction de coût, bien qu'allégeant une partie de la charge, laisserait toujours une inégalité d'accès pour certains professionnels, notamment les petites structures ou les indépendants. Les financements actuels ne font qu'accroître les inégalités entre les détectives privés bénéficiant d'un soutien financier et ceux qui n'y ont pas accès, maintenant une disparité au sein du métier.

La suppression légale de la FMAC, combinée à une mise à jour autonome des compétences, représente une solution plus souple et plus adaptée aux besoins individuels des détectives privés. Elle permettrait de se libérer de la contrainte d'un modèle centralisé tout en maintenant une exigence professionnelle élevée. Ce modèle offrirait une plus grande liberté et des possibilités d'apprentissage diversifiées, en assurant que chaque détective reste à la pointe de son domaine sans les obstacles financiers actuels.

5) Conclusion

Que ce soit par la gratuité de la FMAC à condition que l'hébergement et le manque à gagner pendant la période de cette formation soient pris en charge, ou par la suppression légale de cette formation, à condition d'assurer une mise à jour autonome des compétences, ces deux options sont bien plus avantageuses que la première. Elles garantissent une plus grande équité, renforcent la légalité dans l'exercice de la profession, et encouragent une responsabilité individuelle en matière de formation. De telles réformes contribueraient à moderniser et à dynamiser la profession, tout en assurant une qualité constante des services offerts aux clients.

Pourquoi ne pas instituer dans ce cas l'obligation de se former en continue en mettant ses compétences à jour régulièrement dans le code de déontologie ?



Solutions et opportunités possibles

B) Réformer la structure et la gouvernance des centres de formation

Voici plusieurs options :

1) Introduction d'une régulation indépendante des centres de formation

Son but serait de réduire les conflits d'intérêts et de garantir une évaluation impartiale des candidats, et un contrôle plus strict des pratiques de formation. Cependant, ce processus complexe et potentiellement long à mettre en place risquerait d'augmenter les coûts administratifs.

2) Ouvrir de nouveaux centres de formations

L'accès à la profession serait facilité et cela permettrait une plus grande diversité des formats et des approches pédagogiques. L'émergence de nouvelles structures sans lien avec les autres réduirait le risque de monopole. Il faudrait aussi que ces nouvelles écoles proposent des prix plus compétitifs. Attention cependant à quelques risques :

- La diversité des acteurs pourrait entraîner des incohérences dans la qualité de la formation.
- La gestion des labels de qualité pourrait devenir complexe et coûteuse.

3) Mise en place d'un système de supervision plus rigoureux pendant la formation

Il servirait à réduire les risques d'abus et d'exploitation des stagiaires en garantissant un accompagnement constant et à créer un environnement de formation plus sécuritaire et éthique que ce soit pendant les cours théoriques, les travaux pratiques ou le stage. Des syndicats ou des associations indépendantes par exemple, pourraient intervenir pour s'attaquer aux pratiques illicites affectant les stagiaires.

4) Développer des instances de médiation pour les stagiaires et les professionnels

Ce serait une solution plus rapide que les voies judiciaires ou administratives pour résoudre les conflits, en réinstaurant la confiance et s'assurant que les plaintes des stagiaires soient prises en compte de manière systématique. Cependant la médiation pourrait être perçue comme insuffisante face à des problèmes graves et la mise en place d'une telle instance nécessiterait également des coûts supplémentaires.

5) Création d'un code de déontologie plus sectoriel, rigoureux et appliqué de manière stricte

Ce code renforcerait l'intégrité de la profession en imposant des normes claires de comportement et favoriserait une image professionnelle positive et la confiance du public. Il existe actuellement un code de déontologie pour les agents de recherche privé dont une partie est commune aux autres activités de sécurité privé, mais il nécessite des améliorations, par exemple il n'interdit pas de cumuler plusieurs profils stratégiques (directeur d'agence, formateur, évaluateur, représentant au CNAPS, membre d'un syndicat...) mais aussi nombreux sont les professionnels qui ne le respectent pas. Toutefois sa mise en place et surtout la surveillance de son respect pourraient être compliquées.



Solutions et opportunités possibles

6) Développer une plateforme de transparence où les professionnels peuvent publier des évaluations sur les centres de formation

Cette mesure encouragerait l'auto-régulation et la transparence au sein du secteur et permettrait aux futurs détectives de faire un choix éclairé en fonction des expériences d'autres stagiaires. Par contre, la gestion des témoignages et la vérification de leur véracité pourrait poser des problèmes. Il y a aussi le risque que des plaintes anonymes puissent alimenter des tensions sans solution concrète.

7) Conclusion

Chacune de ces options présente des avantages indéniables pour améliorer l'accessibilité, la transparence et l'éthique de la profession de détective privé. Cependant, une combinaison de plusieurs de ces solutions semble être la meilleure approche pour répondre efficacement aux problématiques identifiées. Mais il faudrait que les coûts, déjà élevés, restent raisonnables. Il semble donc judicieux d'imposer une taxe, tout en limitant les coûts de formation.





Solutions et opportunités possibles

C) Déréglementer la Profession

Une autre solution envisageable pour résoudre les problèmes actuels de la profession de détective privé et ses enjeux déontologiques serait une déréglementation. Cette approche consisterait à alléger, voire à supprimer, un certain nombre de normes et de règles qui régissent actuellement l'exercice du métier, telles que les formations initiale et continue obligatoires, les exigences légales relatives à l'obtention et au renouvellement de la carte professionnelle (moralité), ou encore les restrictions concernant les méthodes d'investigation (Vers la fin seront mentionnés quelques prérogatives pour rendre le travail des acteurs concernés plus efficace).

1) Les avantages d'une déréglementation

Libération des contraintes administratives et financières

L'une des premières conséquences positives d'une déréglementation serait l'élimination de nombreuses contraintes administratives et financières qui pèsent sur les détectives privés. La suppression de l'obligation des formations et des frais associés, des conditions de moralité moins exigeantes, des délais pour l'obtention des cartes professionnelles et agréments, enlèveraient plusieurs grosses épines dans les pieds, en particulier pour les indépendants et petites structures qui pourraient utiliser leur énergie et leur argent pour mieux se développer, plus rapidement et efficacement.

Flexibilité accrue dans les méthodes de travail et accès facilité à la profession

En levant certaines restrictions légales, les détectives privés pourraient avoir plus de liberté pour adapter leurs méthodes d'investigation en fonction des situations spécifiques, en évitant des procédures trop rigides qui peuvent limiter leur efficacité.

Une déréglementation pourrait aussi ouvrir la voie à de nouveaux entrants dans la profession, qui n'ont ni les moyens ni l'emploi du temps adapté pour suivre l'une des formations. De surcroît, le nombre de détectives privés pourrait augmenter significativement, enrichissant ainsi le marché et la concurrence, ce qui pourrait bénéficier aux consommateurs par des prix plus compétitifs.

Réduction des incitations à l'exercice illégal

En assouplissant les règles qui poussent certains détectives privés à exercer illégalement faute de moyens (par exemple, à cause du coût de la formation continue), on pourrait réduire ces pratiques, car ces professionnels seraient davantage en mesure de se conformer à la loi.

Moins de procédures disciplinaires

Comme nous l'avons mentionné précédemment, il a été constaté que de nombreux cabinets ou sociétés d'agents de recherche privés ont recours à des stagiaires de l'IFAR en tant que main d'œuvre gratuite. Or, sans autorisation du CNAPS et sans diplôme, il est interdit pour une personne seule, d'effectuer des missions comme un véritable employé, la profession étant réglementée.

Une déréglementation pourrait donc être bénéfique pour ces agences, car elle rendrait légal le recours à des stagiaires indépendants. Cet exemple illustre bien qu'un allègement des contraintes légales peut entraîner une réduction des procédures disciplinaires, dans un contexte où le CNAPS manque de moyen pour effectuer plus de contrôles, sanctionner et où les tribunaux sont saturés.



Solutions et opportunités possibles

La fin du monopole et un retour à la loyauté

Dans le système actuel, les structures habilitées à délivrer les diplômes requis pour exercer le métier de détective privé sont non seulement peu nombreuses, mais également dominées par certains acteurs détenant une part significative du marché. Ces derniers, souvent « juge et partie », interviennent sur plusieurs niveaux à la fois, créant ainsi des obstacles pour les aspirants obligés de se conformer à des mécanismes contrôlés par un cercle restreint de décideurs.

La déréglementation mettrait un terme à cette situation en neutralisant ces pratiques sans recourir à des mesures répressives. En abolissant les barrières instaurées par ce monopole, elle offrirait un cadre basé sur la loyauté, l'équité et la justice. Ce changement marquerait un véritable retour à un milieu où chacun peut évoluer à armes égales, libéré de l'obligation de dépendre de personnes qui cumulent des fonctions contradictoires.

Avec la fin du monopole, le métier de détective privé bénéficierait d'une ouverture et d'une transparence accrues, stimulant ainsi une concurrence saine et une meilleure accessibilité pour tous les professionnels, sans discrimination ni favoritisme. Le système actuel est pervers car il permet des positions « juge et partie » de personnes qui peuvent contrôler la concurrence. Or, une déréglementation serait synonyme de concurrence accrue, ce que craignent les plus grosses sociétés.

Un peu plus d'indulgence et moins d'injustices

Être compétent dans le métier de détective privé implique, entre autres, une solide connaissance du droit et la capacité à l'utiliser pour mener à bien ses missions, en toute légalité. Cependant, de nombreux professionnels semblent utiliser ces compétences pour également exploiter les failles juridiques, dans le but de rendre leurs interventions plus efficaces et réalisables. Par ailleurs, ils possèdent souvent d'excellentes aptitudes à défendre leurs propres intérêts, tout comme ils le feraient pour des entreprises ou des particuliers dans le cadre de leurs prestations. Cette maîtrise du droit les protège et les rend particulièrement peu vulnérables.

De plus, cette capacité stratégique à se défendre, si l'on peut la qualifier ainsi, leur permet de bénéficier d'une latitude bien plus importante que celle accordée à des entreprises classiques. Par ailleurs, la petite taille du milieu, son caractère fermé et le manque de contrôles bien ciblés sont des facteurs aggravants.

Ainsi, condamner tous les cabinets en infraction relève presque de l'impossible : forte influence auprès du CNAPS, expertise juridique leur permettant d'exploiter efficacement tous les recours pour se protéger... autant de facteurs qui renforcent leur impunité.

Une déréglementation adaptée pourrait constituer une solution pour atténuer l'impact de ces impunités et rétablir un équilibre dans ce secteur. Même si aucune sanction n'est prise contre certaines agences, les clients auront la possibilité d'avoir un choix plus diversifié pour se tourner vers d'autres professionnels. Cela mettra également un terme aux injustices car pourquoi certains sont sanctionnés et pas d'autres pour une même faute ?



Solutions et opportunités possibles

2) Les Inconvénients d'une déréglementation

Affaiblissement des standards professionnels

Une déréglementation pourrait entraîner une baisse du niveau d'exigence professionnelle dans la profession. Sans formation obligatoire, certains détectives privés pourraient être moins préparés ou compétents pour gérer des affaires complexes. Cela risquerait de nuire à la qualité des services fournis et à la sécurité des clients, voire à la réputation du métier. Cet inconvénient pourrait néanmoins être compensé par l'arrivée de nouveaux profils intéressants et la mise en place de nouvelles structures de formation.

Risques déontologiques accrus

Un des principaux inconvénients serait aussi le relâchement des règles déontologiques. Sans cadre réglementaire précis, certains pourraient être tentés de recourir à des méthodes d'investigation peu éthiques, comme l'intrusion dans la vie privée des individus, la manipulation de preuves ou des comportements illégaux. Cela pourrait conduire à une perte de confiance du public dans la profession et à une dégradation de son image. Mais toutefois, il n'y a pas toujours besoin de code de déontologie pour savoir si ce que l'on fait est conforme aux règles éthiques ou pas, un minimum de bon sens suffit.

Difficulté à assurer un suivi de la profession

Sans une réglementation stricte, il serait plus difficile de surveiller l'activité des détectives privés et de s'assurer qu'ils respectent les normes et standards professionnels. La déréglementation risquerait de créer un terrain propice à l'exercice de la profession dans des conditions peu transparentes, où les clients n'auraient aucune garantie quant à la compétence et à la déontologie des professionnels qu'ils engagent. La réputation et les avis joueraient donc un rôle plus important.

3) Conclusion

Une déréglementation de la profession de détective privé présente à la fois des avantages indéniables, comme la réduction des coûts d'investissement, la flexibilité des méthodes de travail, moins de sanctions correctives et l'ouverture à de nouveaux professionnels, mais des risques importants, notamment en matière de déontologie et de qualité des services. Bien que cette option puisse rendre la profession plus accessible et moins contraignante, elle pourrait potentiellement compromettre la crédibilité et la confiance envers le métier. Un juste équilibre entre la régulation nécessaire et la souplesse pour les professionnels semble crucial pour garantir une pratique éthique et compétente des détectives privés, tout en répondant aux attentes des clients et aux enjeux modernes de la profession.

Mais malgré les inconvénients apparents de cette refonte, une telle approche pourrait, dans le contexte actuel de la profession de détective privé, être plus bénéfique qu'une réglementation trop stricte qui engendre des effets pervers et monopolistiques.

En effet, la situation actuelle de la profession, marquée par une concentration excessive du pouvoir entre les mains d'une minorité d'acteurs, mène à une forme de quasi-monopole, plusieurs personnes occupant des positions clés dans la régulation du métier (par exemple, au sein du CNAPS, des écoles de formation, des agences d'investigation et des syndicats). Cette concentration crée des conflits d'intérêts récurrents où les acteurs influents peuvent favoriser leurs propres intérêts personnels au détriment de la pluralité et de la transparence dans la profession.



Solutions et opportunités possibles

Une déréglementation pourrait briser cette concentration excessive de pouvoir, permettant à davantage de professionnels de s'engager dans le secteur sans être limités par des pratiques de favoritisme et de recrutement incestueux. En supprimant les structures réglementaires qui permettent à ces acteurs de maintenir leur emprise sur la profession, on favoriserait un environnement plus équitable, loyal et compétitif, sans que certains bénéficient d'un accès privilégié à des ressources ou à des opportunités.

Le système de formation actuel, centralisé et contrôlé par un petit nombre d'acteurs, constitue une barrière importante à l'entrée pour les nouveaux venus dans la profession. Les pratiques d'admission discutables, comme le recrutement direct de stagiaires sans entretien ou sans critère rigoureux, limitent la diversité et la qualité des candidats potentiels. Ces processus peu transparents désavantagent certains professionnels sincères, créant un environnement propice à la corruption et à l'abus de pouvoir.

Une déréglementation de la formation pourrait permettre également l'émergence de nouvelles écoles de formation, plus diversifiées et moins influencées par des intérêts conflictuels. Cela offrirait une plus grande liberté de choix pour les futurs détectives privés, leur permettant d'accéder à une formation adaptée à leurs besoins, tout en augmentant la concurrence entre les institutions de formation, ce qui pourrait améliorer la qualité et l'accessibilité des enseignements. Le nombre de détectives privés quant à lui serait multiplié, mais ce qui faut prendre en compte ce n'est pas le niveau moyen de tous les professionnels mais celui des meilleurs.

En supprimant les exigences légales coûteuses, telles que les formations initiale et continue obligatoires, les détectives privés pourraient réduire leurs charges financières. Cela pourrait se traduire par un meilleur investissement dans le matériel, rendant les prestations d'enquête plus accessibles aux clients.

Pour tout résumer sur cette partie, bien qu'une déréglementation comporte des risques, comme une baisse potentielle de la qualité des services ou des dérives déontologiques, elle offrirait néanmoins un cadre plus transparent, plus compétitif et plus accessible que la réglementation actuelle, qui mène à des effets pervers tels que la concentration du pouvoir, les conflits d'intérêts, et l'exclusion d'une catégorie de personnes. En permettant une plus grande diversité d'acteurs dans la profession, une déréglementation pourrait favoriser un marché plus juste et plus dynamique, offrant des services de meilleure qualité à des prix plus abordables pour les clients.

Cela offrirait une plus grande équité en évitant les sanctions disproportionnées et les injustices liées à la réglementation actuelle. Une telle mesure permettrait également de réduire les situations où certains détectives sont sanctionnés pour des fautes similaires à celles d'autres qui ne le sont pas, en raison de l'influence de certains acteurs puissants ou de conflits d'intérêts.

4) Quelle déréglementation ?

Une déréglementation de la profession de détective privé peut se faire de manière totale ou plus ou moins partielle, en fonction des objectifs visés. Voici plusieurs alternatives envisageables pour encadrer l'accès au métier, tout en évitant les effets pervers d'une réglementation trop stricte.



Solutions et opportunités possibles

Avant 2003 : Une simple déclaration à la préfecture

Avant 2003, la profession était accessible sur la base d'une simple déclaration préfectorale. Cette démarche peu contraignante permettait à toute personne désireuse d'exercer ce métier de le faire, sous réserve de remplir certaines conditions de moralité. Il suffisait de déclarer son activité auprès de la préfecture pour débiter. Ce système, bien que plus souple, laissait place à des pratiques parfois douteuses, mais offrait une accessibilité rapide et moins bureaucratique.

L'avantage de ce modèle résidait dans sa simplicité et son ouverture à tous, sans aucune barrière institutionnelle, ce qui a permis à de nombreux professionnels compétents mais non issus de filières académiques spécifiques d'intégrer le métier. Toutefois, ce système manquait de garanties sur la qualité des services et le respect de la déontologie.

Un examen sous la tutelle d'un ministère (déréglementation partielle)

Une alternative à la déréglementation totale serait la mise en place d'un examen annuel ou semestriel gratuit, sous la tutelle d'un ministère (justice ou intérieur). Cet examen pourrait se dérouler sur une ou deux journées, et serait accessible à toute personne souhaitant exercer la profession de détective privé, sous condition de moralité. Contrairement au système actuel, cet examen serait mis en place et corrigé par des fonctionnaires, et ne nécessitant aucune obligation de passer par des écoles ou des cursus universitaires pour le composer.

Ce système permettrait à toute personne disposant des compétences nécessaires, acquises par l'expérience ou des études personnelles, d'accéder à la profession. L'examen porterait sur des sujets pratiques, éthiques et juridiques, garantissant un niveau minimum de compétence et de respect des normes déontologiques. Et surtout, il n'évaluerait pas exclusivement sur le droit et l'enquête mais aussi sur d'autres domaines de compétences comme la recherche de débiteur, administrative, informatique, généalogique... Il n'y aurait pas d'examen de filature, ni de note de stage qui engendreraient une part aléatoire trop importante dans l'évaluation (la note de stage est tributaire de paramètres incontrôlables par le stagiaire tels que le maître de stage, les missions...en particulier quand il travaille seul. L'épreuve de filature comporte quant à elle l'aléa des automobilistes qui peuvent faire perdre la cible à suivre. C'est pourquoi il est important que l'évaluation soit absolument la même pour tout le monde). Cette solution ouvrirait l'accès à la profession tout en garantissant une sélection rigoureuse basée sur les compétences réelles, plutôt que sur l'adhésion à une structure académique ou professionnelle coûteuse et exclusive.

Autres procédures : un Bac ou un cursus en droit requis

Une autre approche de déréglementation pourrait consister à exiger un minimum de qualification académique, par exemple, un baccalauréat ou un cursus en droit. Ces exigences seraient moins contraignantes qu'un système de formation très structuré, tout en offrant une base minimale de connaissances nécessaires pour exercer.

L'obtention d'un bac, ou mieux encore, un diplôme en droit ou dans une filière associée à la sécurité privée, pourrait servir de prérequis pour exercer. Cette option permettrait d'assurer que les détectives privés disposent d'un certain niveau d'éducation générale et juridique, garantissant ainsi un cadre de travail plus professionnel, sans imposer des formations longues et coûteuses. Ce modèle permettrait de réduire les barrières à l'entrée tout en maintenant des exigences minimales en matière de compétence.



Solutions et opportunités possibles

Conclusion

Chaque option présente ses avantages et inconvénients, mais une déréglementation partielle, avec une petite sélection fondée sur des critères d'éthique, de moralité, et de compétences, semble constituer un équilibre idéal. La profession serait ainsi plus ouverte à un plus grand nombre de candidats tout en garantissant une certaine qualité de service et le respect de la déontologie, sans créer un système monopolistique ou élitiste.

D) Sortir du CNAPS

Voici les raisons principales pour lesquelles cette démarche serait bénéfique :

1) Concentration excessive du pouvoir et conflits d'intérêts

Le CNAPS est composé de plusieurs acteurs issus de la profession de sécurité privée, et notamment ceux qui exercent des fonctions stratégiques dans des agences de sécurité ou de détective privé, ou même dans des centres de formation. Ce cumul de responsabilités crée une situation où les décisions prises peuvent être influencées par des intérêts personnels ou concurrentiels.

Ce qui crée une atmosphère où des professionnels sont favorisés, des pratiques déontologiques contournées, et où l'accès ou le maintien à la profession devient injustement restreint ou biaisé.

Sortir du CNAPS permettrait de rompre avec cette concentration de pouvoir et d'éviter les conflits d'intérêts qui affaiblissent la profession et compromettent son éthique. Les Commissions Locales d'Agrément et de Contrôle ont été supprimées, mais il reste la Commission Nationale d'Agrément ou de Contrôle, où siège un agent de recherche privé et d'autres acteurs de la sécurité privée.

2) Pour un système plus flexible et moins bureaucratique

L'un des principaux reproches à faire au CNAPS est sa lourdeur administrative. Les démarches pour entrer dans la profession sont complexes, et beaucoup de professionnels se retrouvent noyés sous des formalités et des obligations multiples. Ce qui ralentit leur entrée dans le marché. Il arrive qu'il faille attendre plusieurs mois avant de se faire délivrer sa carte professionnelle et quand un petit détail coince dans les enquêtes de moralité, cela aggrave la complexité et le délais de la procédure administrative.

En sortant du CNAPS, il serait possible d'instaurer un système plus souple, basé sur des principes de sélection clairs et moins contraignants, comme un examen rapide de moralité ou une simple déclaration à la préfecture, ce qui allégerait les démarches pour les candidats sérieux et motivés.

3) Réduction des inégalités et des sanctions injustes

Actuellement, la régulation du CNAPS génère des disparités dans l'application des règles. Certains sont sanctionnés pour des infractions similaires à celles d'autres qui, pourtant, échappent à toute sanction. Cette inégalité dans le traitement des dossiers et des sanctions nuit à la crédibilité du système.

La sortie du CNAPS permettrait de mettre en place un système plus transparent, où les décisions seraient prises sur des critères objectifs, et où les sanctions seraient appliquées de manière équitable et proportionnée. Ce qui réduirait les injustices, rendant la profession plus juste et plus transparente pour tous.



Solutions et opportunités possibles

4) Libération de la profession et ouverture à la concurrence

La sortie du CNAPS offrirait une véritable opportunité de déréglementation en permettant à la profession de se libérer de l'influence centralisée d'un seul organisme. Elle ouvrirait la voie à de nouvelles pratiques professionnelles, à une plus grande diversité dans les services offerts, et à une concurrence plus loyale qui profiterait à la fois aux professionnels et aux clients.

En somme, nous aurions une profession de détective privé plus démocratique, plus accessible, plus juste, et davantage en phase avec les exigences actuelles du marché, tout en garantissant des standards de qualité et de déontologie respectés. Cela favoriserait également une régulation plus décentralisée et plus équitable, qui tiendrait compte des réalités du terrain et des besoins des professionnels.

5) Rétablir la confiance et l'éthique de la profession

L'un des principaux enjeux de la sortie du CNAPS serait de rétablir une vraie confiance dans la profession, en offrant une régulation plus équilibrée et impartiale. Cet organisme public, en concentrant trop de pouvoirs entre les mains de quelques-uns, a contribué à des dérives déontologiques et à une faible transparence dans les décisions. Dans ce cas, il serait possible d'instaurer un système de certification basé sur des critères éthiques et professionnels bien définis, mais sans l'influence excessive de groupes d'intérêts.

Cette approche permettrait de remettre l'éthique au centre de la profession, en responsabilisant davantage les acteurs et en évitant les dérives actuelles liées à des conflits d'intérêts. De plus, la suppression de l'intermédiation excessive du CNAPS favoriserait une vision plus collaborative et moins divisée du secteur, où les acteurs sont encouragés à travailler dans le respect des règles et de la déontologie, sans être étouffés par des structures trop hiérarchisées.

6) Un soutien à une profession plus agile et réactive aux besoins du marché

La profession de détective privé, tout comme d'autres secteurs liés à la sécurité privée, doit être capable de s'adapter rapidement aux évolutions de la société, aux nouvelles technologies et aux attentes des clients. L'excès de régulation et de contrôles imposés par le CNAPS peut rendre cette profession trop rigide et moins réactive aux besoins du marché.

Une déréglementation favoriserait une profession plus agile, capable de s'adapter plus rapidement aux besoins spécifiques des clients et aux évolutions technologiques. Les détectives privés seraient davantage centrés sur la qualité de leur travail et la satisfaction des clients, plutôt que de se concentrer sur les démarches administratives et les contraintes inutiles imposées par un système centralisé.

7) Conclusion : pour un avenir plus ouvert et équitable pour la profession

Sortir du CNAPS et procéder à une déréglementation de la profession de détective privé apporterait de nombreux bénéfices : une plus grande égalité d'accès à la profession, une régulation moins influencée par des intérêts personnels, une réduction de la bureaucratie, et une confiance renforcée dans la profession. Cette sortie permettrait de rétablir une dynamique de concurrence saine et de favoriser l'émergence de nouvelles pratiques plus modernes et adaptées aux exigences du marché.

Enfin, une déréglementation avec sortie du CNAPS serait un moyen de rétablir une certaine éthique professionnelle, d'assurer une meilleure transparence et d'ouvrir la voie à un secteur plus dynamique et responsable, au service des citoyens et des entreprises.

Toutefois, cette sortie pourrait impliquer un changement ministériel. Celui de la justice semble le plus en adéquation.



Solutions et opportunités possibles

E) Études de cas pour une déréglementation

1) Avant 2003 : une profession sans diplôme

Jusqu'en 2003, devenir détective privé en France était relativement simple : une déclaration en préfecture suffisait. La profession, faiblement régulée, reposait sur la responsabilité individuelle des praticiens en matière d'éthique et de qualité de service. Ce modèle, exempt de lourdeurs administratives, favorisait une grande ouverture et permettait aux détectives d'exercer sans contraintes bureaucratiques, stimulant ainsi la diversité dans le secteur.

La concurrence était saine, les professionnels se démarquaient par leurs compétences et leur réputation, et les clients choisissaient librement leurs prestataires selon leurs besoins. Cette approche sans réglementation stricte n'empêchait pas la majorité des détectives d'offrir des services de qualité, guidés par leur éthique et leur sens des responsabilités.

Actuellement on peut dire que le niveau moyen de compétences des détectives privés en France est assez bon, et une déréglementation entraînera logiquement une baisse de celui-ci. Mais en revanche nous aurons une multiplication par 3 ou 4 du nombre d'acteurs, et ce que nous devons prendre en compte n'est pas le niveau moyen de tous les professionnels mais celui des meilleurs. Pour être plus clair on vous explique : disons qu'aujourd'hui, il y a 800 cabinets de détectives et qu'une déréglementation ferait passer ce nombre à 3000 ; dans ce cas, le niveau à considérer sera celui des 800 les plus compétents et non des 3000.

De nouveaux profils faits pour ce métier pourraient émerger, se développer et prospérer.

2) L'analogie internationale

Dans la plupart des pays d'Europe la profession n'est pas aussi réglementée qu'en France, voire pas du tout. Voici quelques exemples :

En Allemagne

Dans ce pays, devenir détective privé diffère de la France sur plusieurs points. Il n'est pas obligatoire de détenir une licence ou un diplôme spécifique, bien que des formations spécialisées, comme celles proposées par la ZAD (Zentralstelle für die Ausbildung im Detektivgewerbe), soient fortement recommandées. Contrairement à la France, où ces professionnels doivent souvent suivre une formation reconnue et obtenir une autorisation administrative, en Allemagne, il suffit de s'enregistrer au registre du commerce (Gewerbeanmeldung) pour exercer en tant qu'indépendant. Cependant, le respect du GDPR (règlement général sur la protection des données) est strictement encadré, imposant des normes souvent plus rigoureuses qu'en France, notamment pour la collecte et le traitement des données personnelles. Enfin, les détectives privés en Allemagne mettent davantage l'accent sur l'affiliation à des associations professionnelles, comme le Bund Internationaler Detektive, pour se former en continu et gagner en crédibilité, ce qui est moins structuré en France.



Solutions et opportunités possibles

Au Luxembourg

La profession de détective privé au Luxembourg n'est pas spécifiquement réglementée par une législation dédiée. Cependant, les professionnels exerçant cette activité adhèrent généralement à des codes de déontologie et des chartes professionnelles pour encadrer leurs pratiques. De plus, ils sont tenus de respecter les lois générales en vigueur, notamment en matière de protection des données personnelles et de respect de la vie privée. Ils doivent également veiller à ce que leurs méthodes d'investigation soient conformes aux normes légales et éthiques établies.

Il est donc recommandé, avant de faire appel à un détective privé au Luxembourg, de vérifier son adhésion à une organisation professionnelle reconnue et son engagement à respecter un code de déontologie rigoureux. Cela garantit que les services fournis seront effectués dans le respect des lois et des normes éthiques en vigueur.

Au Danemark

Au Danemark, la profession de détective privé a évolué ces dernières années et n'est désormais plus réglementée par l'État. Contrairement à d'autres pays où une licence ou des qualifications spécifiques sont nécessaires, il n'y a plus d'exigence officielle pour exercer. Cependant, cette absence de réglementation n'exclut pas la nécessité de respecter la législation générale, notamment en matière de protection des données et de vie privée, conformément aux directives européennes du RGPD. Bien que les compétences ne soient pas encadrées légalement, une formation dans les domaines liés aux enquêtes, comme le droit ou la surveillance, est vivement conseillée pour se professionnaliser et répondre aux attentes des clients. De plus, pour renforcer leur crédibilité, de nombreux détectives danois choisissent de s'affilier à des associations professionnelles internationales qui fixent des standards de qualité et d'éthique. Cette autonomie accrue demande une grande responsabilité individuelle pour garantir des pratiques conformes aux lois et à l'éthique.

Les autres pays

Il existe d'autres pays d'Europe où aucun diplôme n'est requis et même si dans la plupart, il faut passer une formation obligatoire et/ou un examen d'aptitude professionnelle, comme en Irlande, aux Pays-Bas, en Angleterre ou en Italie, la profession est réglementée mais plus raisonnablement qu'en France.

Ces exemples montrent que l'absence de régulation stricte ne compromet ni la qualité des services ni la sécurité publique.

Dans ces pays, la compétitivité et la réputation jouent un rôle central. Les détectives, non soumis à des exigences de diplômes ou de certifications, se distinguent par leurs compétences et leur capacité à répondre aux attentes des clients. Ce modèle favorise l'innovation, la flexibilité et un accès simplifié à la profession, tout en maintenant des standards élevés grâce à la sélection naturelle du marché.



Solutions et opportunités possibles

3) Conclusion : pourquoi pas en France ?

Les exemples d'autres pays démontrent qu'une réglementation moins exigeante, ne nécessitant pas tout processus long et coûteux pour pouvoir exercer, ne nuit en aucun cas à la qualité des services offerts ni à la sécurité publique. Au contraire, ces pays ont réussi à établir des systèmes où la concurrence, l'éthique et la responsabilité individuelle permettent de garantir un service de qualité sans les lourdeurs administratives imposées par des réglementations excessives.

Ainsi, une telle mesure en France, en s'inspirant de ces modèles, pourrait améliorer la flexibilité, la compétitivité, et l'efficacité du secteur, tout en maintenant des standards éthiques grâce à un contrôle basé sur le marché et la réputation, et non sur une régulation excessive. Pour rappel, un détective n'a pas obligation de résultats mais obligation de moyens et les moyens ne sont pas forcément d'ordre financier ou matériel, ils peuvent être des compétences et des connaissances pour accomplir des missions complexes par exemple ou nécessitant des connaissances juridiques avancées ou spécifiques.

Un retour à la normalité

La déréglementation de la profession de détective privé ne saurait être perçue comme une régression, mais plutôt comme un progrès social et sociétal, une forme de renaissance. En effet, ce mouvement, loin de nier l'importance des compétences et de la déontologie, symbolise avant tout un retour à une liberté fondamentale : celle de choisir son propre chemin, d'exercer librement, sans être soumis à des mécanismes bureaucratiques ou à des systèmes d'autorisation qui étouffent la créativité et l'indépendance.

L'histoire nous enseigne que nous naissons poussières et redevenons poussières. La profession de détective privé, tout comme l'individu, a émergé à une époque où la réglementation n'était pas une contrainte, mais un simple cadre de responsabilité. Elle naît libre, et sa déréglementation, en la ramenant à cet état originel, permettrait de redonner à chacun la possibilité de s'épanouir sans les chaînes d'un contrôle excessif. Ce retour à la liberté d'exercice, loin d'être une régression, serait un retour aux sources de la République elle-même : un retour à l'essence même de la liberté, ce droit inaliénable de travailler qui ne doit pas être un privilège, de choisir son métier, de contribuer à la société sans entrave inutile.

La déréglementation serait ainsi un acte de confiance envers l'individu, un acte de foi dans les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité. C'est l'opportunité de faire évoluer la profession non par la contrainte, mais par la responsabilité et l'éthique personnelle, guidée par une conscience collective du bien commun. En réhabilitant la liberté d'entreprendre, la déréglementation de la profession de détective privé est une avancée vers un modèle plus libre, plus juste, où chaque acteur trouve sa place dans un cadre respectueux, authentique et à arme égale.

Ce serait donc, en toute logique, un retour à l'équilibre, un retour aux sources, où la liberté de l'individu, comme le souffle vital qui nourrit toute société, reprend ses droits.



Recommandation Finale

Le livre blanc souligne plusieurs enjeux majeurs pour la profession de détective privé en France :

- Une régulation excessive et inadaptée: un cadre administratif contraignant limite l'accès à la profession et entrave son évolution.
- Des comparaisons internationales pertinentes : d'autres pays montrent qu'une réglementation moins contraignantes peut maintenir qualité et sécurité grâce à l'autorégulation.
- Un frein à l'innovation et à l'attractivité : la complexité actuelle empêche l'émergence de nouveaux profils intéressants et freine les adaptations nécessaires face aux évolutions du marché.

Les solutions proposées :

- Simplifier l'accès à la profession en réduisant les lourdeurs administratives (sortir du CNAPS et mettre en place un examen d'aptitude professionnelle accessible à tout le monde sans obligation de passer par un centre de formation)
- Renforcer l'autorégulation par le biais d'associations professionnelles pour maintenir éthique et standards élevés.
- Promouvoir des outils pour rester compétent et à jour (par exemple : leçon téléchargeable en ligne, outils de veilles).

Et après ? Vers des prérogatives renforcées pour une profession modernisée ?

La profession de détective privé en France joue un rôle crucial dans la protection des intérêts privés et l'apport de soutien aux institutions publiques. Cependant, pour que ces professionnels puissent exercer pleinement leurs missions et répondre aux défis contemporains, il est nécessaire de lever les obstacles actuels – conflits d'intérêts, lourdeurs administratives, cadre réglementaire rigide et freins à l'innovation – avant d'envisager l'élargissement de leurs prérogatives.

Une fois ces problématiques résolues, les législateurs pourraient envisager d'accorder aux détectives privés des droits spécifiques qui renforceraient leur efficacité tout en préservant l'équilibre entre éthique, sécurité publique et vie privée. Parmi ces prérogatives possibles on peut citer :

Un accès aux bases de données administrative

Permettre sous conditions strictes, d'accéder à des bases de données publiques, telles que les fichiers d'immatriculation des véhicules. Cet outil offrirait un moyen légal de localiser des individus ou de vérifier des informations essentielles dans le cadre d'enquêtes légitimes, tout en respectant les protocoles de protection des données personnelles.

Un accès équitable au service d'un professionnel grâce à l'aide juridictionnelle

Le métier d'agent de recherche privé joue un rôle crucial dans la résolution de nombreuses affaires, qu'elles concernent des litiges familiaux, des fraudes ou des enquêtes civiles. Cependant, les services des détectives privés restent souvent inaccessibles pour des clients aux moyens financiers limités.

Cette solution viserait à instaurer une aide juridictionnelle dédiée, permettant aux personnes en difficulté économique de bénéficier des services d'un professionnel. Cette mesure garantirait que chacun, indépendamment de sa situation financière, puisse faire valoir ses droits et accéder aux preuves nécessaires pour se défendre ou défendre ses intérêts. En mettant en place ce dispositif, nous assurerions non seulement une meilleure équité devant la justice, mais nous renforcerions également le rôle des agents de recherche privés comme partenaires essentiels d'un système judiciaire inclusif. Toutefois il faudrait que le métier bascule vers le ministère de la justice



Recommandation Finale

Collaboration avec les forces de l'ordre

Mettre en place un cadre de coopération entre détectives privés et autorités publiques dans des cas spécifiques, comme les enquêtes sur des fraudes ou la recherche de personnes disparues. Cela pourrait inclure des échanges d'informations ou des autorisations temporaires pour intervenir dans des dossiers particuliers.

Réalisation de surveillances spécifiques

Offrir des habilitations pour effectuer des surveillances dans des lieux publics ou semi-publics, sous réserve de justifications précises et d'un encadrement strict, afin de faciliter le recueil de preuves sans empiéter sur les libertés individuelles.

Certification en cybersécurité

Proposer des certifications officielles permettant aux détectives privés d'intervenir légalement dans des enquêtes numériques, notamment pour retracer des cyberattaques, localiser des informations piratées ou enquêter sur des fraudes en ligne.

Droit d'accès contrôlé à certains dossiers judiciaires

Autoriser, sous des conditions encadrées, la consultation de dossiers judiciaires dans le cadre d'affaires civiles ou pénales où le détective privé intervient en tant qu'expert mandaté.

Reconnaissance légale accrue des rapports d'enquête

Renforcer la valeur juridique des rapports fournis par les détectives privés, en instaurant un système de certification ou d'homologation qui garantirait leur recevabilité devant les tribunaux.

Droit de pose de balises ou de traceurs GPS

Faire des filatures peut être parfois compliqué et n'est jamais sans risque (Beaucoup d'agents de recherche utilisent ce procédé pourtant interdit). Même les forces de l'ordre ne peuvent pas l'utiliser dans n'importe quelle circonstance. En levant cette interdiction, le travail des détectives serait facilité, cependant cet usage devra être strictement encadré.

Conditions pour la mise en œuvre

Ces prérogatives ne pourront être envisagées qu'une fois les freins actuels à la profession levés. Cela suppose :

- La mise en place d'une réglementation plus souple, juste, équitable, garante d'une certaine loyauté entre les concurrents et plus efficace, pour un haut niveau d'éthique et de qualité.
- Des formations gratuites disponibles et une augmentation des évaluations de l'examen, pour s'assurer que les professionnels disposent des compétences nécessaires pour gérer ces nouvelles responsabilités élargies. Pourquoi ne pas accorder des autorisations spécifiques pour pouvoir bénéficier de nouvelles prérogatives...
- Un cadre législatif clair, garantissant un équilibre entre les droits des détectives et la protection de la vie privée des citoyens.



Recommandation Finale

Pour conclure, en octroyant de nouvelles prérogatives aux détectives privés, les législateurs valoriseraient une profession essentielle, tout en répondant aux besoins croissants de transparence et d'efficacité dans un monde en mutation. Ces évolutions, soigneusement encadrées, pourraient transformer le métier en un véritable pilier du système de sécurité et de justice en France, tout en renforçant la confiance des clients et des institutions dans les capacités des professionnels.





Appel à l'action

Agissons ensemble pour un changement radical dans la profession !

Si vous êtes témoin ou victime d'une injustice, ou si vous pensez que vos droits ont été bafoués, que vous soyez stagiaire, agent de recherche en exercice, ancien détective ou même client, impacté (mesures injustifiées, déloyales, obstacles comme le coût de la FMAC, ...), il est crucial de ne pas vous limiter à une simple plainte auprès du CNAPS ou d'un tribunal.

Prenez contact avec le député de votre circonscription pour sensibiliser les décideurs publics. Une refonte significative de la profession de détective privé nécessite une mobilisation collective, une dénonciation des pratiques problématiques, et une action ciblée au niveau législatif.

Nous vous invitons également à nous rejoindre dans cet effort. En centralisant vos témoignages, vos expériences et vos données, nous pourrions construire un dossier solide pour interpeller les législateurs et plaider en faveur d'un système juste, transparent et équitable.

Ensemble, militons pour moderniser cette profession essentielle et en garantir l'éthique et la pérennité!

Contactez-nous dès aujourd'hui et participez à ce mouvement !

Notre adresse de contact : Dereglementation.arp@gmail.com

Ce livre blanc a été rédigé par Laurian Combet, ancien élève de l'IFAR et candidat aux élections législatives de 2022





Les lois, telles des pierres figées dans le lit d'une rivière en mouvement, doivent parfois être déplacées pour permettre au courant du progrès de tracer de nouveaux chemins !